

# **ACCOMPAGNER, DEVELOPPER, CREER ... LES COMPETENCES**

#### **HYGIENE ALIMENTAIRE EN RESTAURATION COMMERCIALE**

#### > OBJECTIES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Analyser les insuffisances d'hygiène et leurs risques
- > Appliquer les bonnes pratiques d'hygiène
- > Analyser et maîtriser les risques à travers la méthode HACCP
- Mettre en œuvre le Plan de Maîtrise Sanitaire

#### > PROGRAMME

#### REFERENTIEL DE CAPACITES

# Identifier les grands principes de la réglementation en relation avec la restauration commerciale

Identifier et répartir les responsabilités des opérateurs Connaître les obligations de résultat (quelques obligations de moyen) Connaître le contenu du plan de maîtrise sanitaire Connaître la nécessité des autocontrôles et de leur organisation

# Analyser les risques liés à une insuffisance d'hygiène en restauration commerciale

Repérer et raisonner les risques physiques, chimiques et biologiques Raisonner les toxi-infections alimentaires et les risques d'altération microbienne Connaître les risques de saisie, de procès-verbaux et de fermeture Connaître les risques de communication négative, de médiatisation et de perte de clientèle

#### Mettre en œuvre les principes de l'hygiène en restauration commerciale

Utiliser le guide des bonnes pratiques de l'hygiène du secteur d'activité Organiser la production et le stockage des aliments dans les conditions d'hygiène voulues Mettre en place les mesures de prévention nécessaires

# REFERENTIEL DE SAVOIRS ASSOCIES

#### Aliments et risques pour le consommateur

Introduction des notions de danger et de risque La microbiologie des aliments Les dangers microbiologiques dans l'alimentation Les moyens de maîtrise des dangers microbiologiques Les autres dangers potentiels

## Les fondamentaux de la réglementation communautaire et nationale

Notion de déclaration, d'agrément, de dérogation L'hygiène des denrées alimentaires L'arrêté en vigueur relatif aux règles sanitaires applicables aux activités de commerce de détail Les contrôles officiels

#### Le Plan de Maîtrise Sanitaire

Les bonnes pratiques d'hygiène Les principes de l'HACCP Les mesures de vérification Le GBPH du secteur d'activité spécifié



5 Bd Gaston Ramon-13009 Marseille SIRET: 510 567 654 000 15 N° Déclaration d'Activité: 93 13 13577 13 Agrément Ministère Int: NOR INTD1923558A Habilitation INRS: 501535/2014/SST-1/O/07 Enregistrement DRAAF: 93 0018 05 2012 www.dcformation.com dc.formation13@gmail.com Tél1: 04 91 25 18 11 ou Tél2: 04 91 76 33 05



# **ACCOMPAGNER, DEVELOPPER, CREER ... LES COMPETENCES**

Durée (j/h)	Publics	Pré- requis	Méthodes pédagogiques	Modalités pédagogiques	Prix net
2 jours / 14 heures	Chefs d'entreprise, encadrants, salariés du secteur CHRD et/ou personne manipulant des denrées alimentaires	Aucun	Présentiel et méthode participative  Avec une évaluation continue tout au long de la formation – QUIZZ	Présentiel Distanciel Mixte	Inter: 400€  Intra: sur devis

Sera délivrée à l'issue de la formation :

- 1/ un certificat de réalisation décrivant les compétences travaillées
- 2/ Le cerfa d'hygiène alimentaire

Maj : Janv 2024